

LE RENOUVEAU de la LFHF



Le Renouveau de la LFHF

“
Au plus proche de ses Districts
pour plus de proximité avec ses clubs
”



RESPECT - TOLERANCE - ECOUTE - EQUITE – TRANSPARENCE

Projet collaboratif des 7 Districts



Avec le soutien...



Amicale Régionale
des arbitres



Amicale Régionale
des arbitres



Amicale Régionale
des éducateurs



Commission
Médicale

Notre Projet



Mesdames, Messieurs les Présidentes et Présidents,

Le 9 janvier prochain, vous allez élire l'équipe qui dirigera notre Ligue des Hauts de France de Football pour les 4 prochaines années.

Ce projet est issu d'**un travail collaboratif avec les 7 Présidents de District** et avec les 3 familles du Football, **les Arbitres, les Educateurs et les Médecins.**

Il repose sur un diagnostic de terrain des attentes et difficultés rencontrées par les clubs.

L'objectif est de fédérer l'ensemble des acteurs régionaux animés par la même passion du ballon rond afin de développer de façon cohérente et harmonieuse nos territoires tout en s'adaptant et respectant leurs spécificités.

Les valeurs de Respect, de Tolérance, d'Ecoute, d'Equité et Transparence sont les fondations de ce projet.

L'équipe est composée de représentants désignés directement par chaque Président de District pour représenter son territoire et garantir la cohérence des décisions prises à l'échelon régional..

Dans cette lignée, les représentants de chaque famille ont été choisis avec les différentes instances régionales. Ainsi, **le choix de l'arbitre a été fait en collaboration avec l'UNAF et l'AFAF** qui soutiennent ce projet ambitieux pour l'arbitrage alliant différents axes : développer, fidéliser en accompagnant et protéger nos arbitres par des moyens de **prévention et de formation.**

L'éducateur a lui aussi été désigné en concertation avec l'AEF qui soutient ce projet de promotion et développement de la formation dans les différents territoires.

Pour finir, **la commission médicale soutient le médecin** représentant de la liste et a été force de propositions dans notre projet. Il est capital qu'elle puisse **jouer demain un rôle important au sein de la LFHF** aussi bien auprès des instances que des clubs.

Ces différents soutiens témoignent de la confiance accordée au projet « le renouveau de la LFHF », projet qui tout en étant ambitieux a été conçu de façon réaliste, sans promesse politicienne avec pour seule ambition de donner une nouvelle dimension à la ligue des Hauts de France tout en garantissant la proximité des clubs.

En conclusion, notre projet repose sur un collectif : l'association d'hommes et de femmes investis sur l'ensemble du territoire qui tout en alliant des compétences multiples permettra de combiner l'expérience avec l'innovation et le changement nécessaire.



Cédric BETTREMIEUX,
Tête de liste "Le Renouveau de la LFHF"

La Liste



▶ **Cédric Bettremieux**
Président
 **DISTRICT DES FLANDRES**
Comité Directeur District



▶ **Jean-Marie Becret**
Président délégué
 **DISTRICT AISNE**
Comité Directeur District



▶ **Jean-Luc Bourland**
Représentant des arbitres
 **DISTRICT OISE**
Comité Directeur District



▶ **Patrice Cuvillier**
Représentant des médecins
 **DISTRICT ESCAUT**
Comité Directeur District



▶ **André Charlet**
Représentant des éducateurs
 **DISTRICT ARTOIS**



▶ **Nathalie Cockenpot**
Représentante féminine
 **DISTRICT ARTOIS**
Comité Directeur District

LES FAMILLES



▶ **Pauline Blondeau**
 **DISTRICT DES FLANDRES**
Comité Directeur District



▶ **Dominique Hary**
 **DISTRICT COTED'OPALE**
Comité Directeur du District



▶ **Gérard Pique**
 **DISTRICT ESCAUT**
Comité Directeur District



▶ **Onofrio Pavone**
 **DISTRICT ESCAUT**
Comité Directeur District



▶ **Mohamed Gacem**
 **DISTRICT DES FLANDRES**
Comité Directeur District



▶ **Gilles Cousin**
 **DISTRICT AISNE**
Comité Directeur du District



▶ **Pierre Bienvenu**
 **DISTRICT OISE**
Comité Directeur District

LES MEMBRES



▶ **Daniel Sion**
 **DISTRICT ARTOIS**
Comité Directeur District



▶ **Régis Patte**
 **DISTRICT SOMME**
Comité Directeur District

LES 5 THEMES DU PROJET

Ce projet s'agence autour de 5 grands Thèmes :

- 1) **Transparence financière**
- 2) **Appui aux Districts pour mieux soutenir ses clubs par la proximité**
- 3) **Développement de la pratique du football sur l'ensemble du territoire**
- 4) **Valorisation et Respect**
- 5) **Défense des intérêts de notre territoire**

1. Transparence financière

Dans un contexte difficile pour les clubs, la Ligue se doit d'être exemplaire sur le plan économique. C'est une nécessité absolue que de permettre la compréhension des chiffres et l'utilisation des fonds. Il est capital d'avoir une gestion financière saine et raisonnable.

2. Appui aux Districts pour mieux soutenir ses clubs par la proximité

Le soutien aux clubs est indispensable : c'est l'essence même qui régit la Ligue et les Districts. Il revient à la ligue, dans la continuité des Districts, de les accompagner dans leurs différentes démarches administratives, réglementaires et de formation en leur proposant des outils et services adaptés à leur développement et pérennisation. Par ailleurs, une mutualisation et rationalisation des moyens humains et techniques doivent être initiées entre la ligue et les districts afin de servir au mieux les clubs tout en respectant les spécificités des différents territoires.

3. Développement de la pratique du football sur l'ensemble du territoire

Il est temps de tout mettre en œuvre pour élever et développer la pratique footballistique tout en encourageant l'action éducative. Il est primordial de donner les moyens à nos techniciens d'aider nos territoires dans leur développement par des projets mutualisés à l'échelle régionale en concertation avec les Districts.

4. Valorisation et Respect

Deux mots essentiels et pourtant oubliés depuis plusieurs années par notre instance régionale. Il est nécessaire de reconnaître les bénévoles comme des acteurs indispensables et de les encourager. Une instance régionale qui représente le football amateur est un lieu d'éducation à la citoyenneté où les dirigeants des instances se doivent d'être exemplaires dans leur comportement et l'exercice de leur responsabilité. Par ailleurs, la ligue se doit de respecter les clubs en leur garantissant une liberté de parole et un échange qui se matérialisera notamment avec la création d'un conseil des présidents qui aura pour objectif de favoriser et faciliter le dialogue entre l'instance et les Présidents des clubs.

5. Défendre les intérêts de notre territoire

Il faut que notre territoire puisse peser au niveau national en faisant remonter nos idées et en permettant de définir des aménagements en fonction des territoires dans le respect des instances et des clubs.

LES 8 AXES DU PROJET



AXE N°1



**Une gouvernance collaborative et transparente
avec les Districts au service des clubs**

AXE N°2



UNE GESTION FINANCIERE RAISONNEE ET RAISONNABLE

AXE N°3



L'AIDE ET L'ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS

AXE N°4



**DES COMPETITIONS REGIONALES ATTRACTIVES
POUR UN FOOTBALL DES HAUTS DE FRANCE PERFORMANT**

AXE N°5



PROMOTION ET DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES

AXE N°6



UN ARBITRAGE NOVATEUR

AXE N°7



**FACILITER L'ACCES A LA FORMATION
AU PLUS PROCHE DES CLUBS**

AXE N°8



LE MEDICAL A L'ECHELLE REGIONALE

Charte de déontologie des membres du conseil de Ligue

Le bon fonctionnement de la ligue passe par l'existence d'un lien de confiance entre les clubs et ceux qui la dirigent. Cette confiance se construit jour après jour au vu de l'action du conseil d'administration et de l'image donnée par ceux qui en sont membres. Un manquement isolé peut à lui seul suffire à l'entamer durablement.

C'est afin d'aider à la construction et à la préservation de ce lien de confiance qu'il a paru utile de rassembler, sous la forme d'une charte de déontologie, quelques principes simples qui doivent guider le comportement des membres du conseil d'administration.

PREMIÈREMENT : SOLIDARITÉ ET COLLÉGIALITÉ.

L'expression des points de vue la confrontation des idées en toute confiance sont nécessaires pour assurer la vitalité de notre conseil d'administration. La délibération collégiale permet de rechercher les décisions les plus justes et d'éviter les erreurs.

Chaque membre du conseil de Ligue a le droit de s'exprimer dans le respect de la confidentialité qui s'attache à de délibération sur tous sujets, y compris des sujets extérieurs à ses attributions.

Une fois que la décision est prise, c'est le principe de solidarité qui s'applique. L'expression, directe ou indirecte, les désaccords ne peuvent qu'affaiblir le conseil d'administration et susciter le scepticisme des clubs à l'égard de la crédibilité de notre action.

DEUXIÈMEMENT : CONCERTATION ET ACCOMPAGNEMENT.

Les membres du conseil d'administration doivent être à l'écoute des clubs. Ils entretiennent des relations suivies avec l'ensemble des clubs en fonction de leurs attributions et responsabilités. Ils recueillent leurs avis sur les principales décisions. Ces relations suivies doivent aller de pair avec un développement de la consultation des clubs en utilisant les possibilités offertes par Internet et les autres moyens de communication.

Un compte-rendu sera fait périodiquement en conseil d'administration. Plus généralement le conseil d'administration a un devoir d'accompagnement des clubs.

Chaque membre s'engage à être référent de plusieurs clubs et à entretenir avec ses clubs des relations étroites pour faire remonter les difficultés et contribuer à mettre en œuvre un plan d'accompagnement des clubs.

TROISIÈMEMENT : IMPARTIALITÉ

Les membres du Conseil de Ligue sont au service de l'intérêt général, ils doivent non seulement faire preuve d'une parfaite impartialité mais encore prévenir tout soupçon d'intérêt particulier. Ils s'abstiennent absolument de toute intervention concernant la situation du club où ils sont éventuellement licenciés.

Il ne s'agit pas de représenter son club mais bien de travailler pour les clubs. Quand on rentre à la ligue on pose sa casquette de club pour ne se préoccuper que de l'intérêt général.

QUATRIÈMEMENT : DISPONIBILITÉ, IMPLICATION ET RESPONSABILISATION.

Les membres du conseil de Ligue consacrent le temps nécessaire à l'exercice de leur mandat. Ils s'engagent à s'investir au service de la Ligue et donc à participer activement aux travaux du Conseil de Ligue et au-delà au travail en commission et dans les différentes missions qui sont nécessaires ils assument la responsabilité d'une ou de plusieurs commissions soit en tant que président ou vice-président ou s'impliquent fortement dans des commissions ou des projets spécifiques.

CINQUIÈMEMENT : INTÉGRITÉ ET EXEMPLARITÉ

Chacun s'engage à respecter les règles de l'éthique et aura un comportement exemplaire dans et hors du terrain. Il devra valoriser dans son action le respect de l'autre, (joueur, dirigeant, arbitre), et faire sienne les valeurs de notre Ligue.

UNE GESTION EFFICIENTE DE LA LFHF PAR POLE D'EXCELLENCE



Pôle
Administration générale

Pôle « règlements et
contentieux »

Pôle compétitions

Pôle
arbitrage

Pôle
Développement –
accompagnement des clubs

Pôle
technique - performance

Pôle
Centre Technique FD

Pôle
Suivi de la Gouvernance

Prolongez la découverte de notre projet



<https://www.renouveau-lfhf.fr>



RenouveauLFHF